

Ostéopathie

Juin 2014

- Définition
- Qu'est-ce que l'ostéopathie ?
- Qui nous manipule ?
- Remboursement
- Ostéopathe
- Applications thérapeutiques
 - Traitement de la douleur
 - Autres applications thérapeutiques
- Choisir le bon professionnel
- Pour aller plus loin
- Recommandations professionnelles



Définition

L'ostéopathie est une méthode de soins utilisée pour le traitement et la prévention de nombreux troubles fonctionnels. Définition et principaux domaines d'applications de cette technique manuelle complémentaire des soins conventionnels.

Qu'est-ce que l'ostéopathie ?

L'ostéopathie est une technique de soins non conventionnelle, qui repose sur la manipulation manuelle (os, muscles, articulations), en vue de prévenir ou traiter différents troubles musculo-squelettiques et fonctionnels, et leurs douleurs associées.

Qui nous manipule ?

L'ostéopathie est réglementée par la loi Kouchner de 2002, qui reconnaît le titre d'ostéopathe et de chiropraticien. La formation d'ostéopathe est sanctionnée par un diplôme spécifique. Cette spécialité peut être pratiquée par les praticiens suivants :

- **Ostéopathes exclusifs:** Ni médecin, ni kinésithérapeute, ils exercent uniquement l'ostéopathie.

Ce titre est sanctionné par une formation d'ostéopathie complète (5 ou 6 ans d'étude). Selon les indications du Registre des Ostéopathes de France, l'ostéopathe exclusif est référencé par les

Agences Régionales de Santé et "doit indiquer son diplôme sur sa plaque et tout document professionnel".

- Les masseurs-kinésithérapeutes,
- les médecins généralistes et spécialistes (dans une moindre mesure),
- certains professionnels de santé issus de filières paramédicales (infirmier-infirmière, sage-femme).

Remboursement

Les soins d'ostéopathie ne sont pas remboursés par la sécurité sociale (en dehors de soins pratiqués dans le cadre d'une consultation médicale). Certaines mutuelles peuvent néanmoins prendre en charge ce type de soins.

Ostéopathe

L'ostéopathie connaissant aujourd'hui un véritable engouement, il est recommandé aux patients de prendre certaines précautions en ce qui concerne le choix du praticien.

- Les ostéopathes diplômés indiquent en principe, sur leur plaque, la mention « DO » qui signifie diplômé(e) en ostéopathie ou « DC », précise le ministère en charge de la santé.
- Une liste d'établissements agréés formant à l'ostéopathie est consultable ici : il est important de s'assurer que le praticien a suivi une formation reconnue.

Applications thérapeutiques

En traitement ou en prévention, les soins d'ostéopathies répondent aux indications thérapeutiques suivantes :

Traitement de la douleur

- douleurs dorsales chroniques (principale indication) : lombalgie, hernie discale, scoliose,
- entorses et douleurs consécutives à un traumatisme (séquelles),
- douleurs cervicales et liées à une névralgie.
- douleurs articulaires,
- tendinites,
- épine de Lenoir,
- douleurs liées à une mauvaise posture au travail.

Autres applications thérapeutiques

- troubles circulatoires des membres inférieurs,
- troubles digestifs : constipation, ballonnements, troubles hépatobiliaires, acidité gastrique,

- troubles ORL et pulmonaires : rhinite et sinusite, vertige, migraine, asthme (diminution des symptômes).
- troubles anxieux : stress, troubles du sommeil....

Choisir le bon professionnel

: Ostéopathie: Choisir le bon professionnel

Pour aller plus loin

- Définition et présentation de l'ostéopathie, sur le site de l'Union Fédérale des Ostéopathes de France (UFOF).
- Qui peut dispenser des soins en France ? Sur le site du Ministère en charge de la santé.

Crédit photo : LosRobLos | Istockphoto.com

Recommandations professionnelles

Place des thérapies complémentaires dans les ressources de soins (ANM)

Réalisé en collaboration avec des professionnels de la santé et de la médecine, sous la direction du docteur Pierrick HORDE

Ce document intitulé « Ostéopathie » issu de **Sante-Medecine** (sante-medecine.commentcamarche.net) est soumis au droit d'auteur. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce site par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite. Sante-Medecine.net adhère aux principes de la charte « **Health On the Net** » (HONcode) destinée aux sites Web médicaux et de santé. Vérifiez ici.